

WI.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-498 DU 16 OCTOBRE 1997

portant nomination de Conseillers et
Ministre Conseiller dans les Ambassades
et Représentations Diplomatiques.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du
Gouvernement ;

VU le Décret N° 97-93 du 28 Février 1997 portant attributions, Organisation
et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la
Coopération ;

SUR proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 27 Août 1997 ;

.../...

DECRETE

Article 1er : les personnes dont les noms suivent sont nommées
Conseillers et Ministre Conseiller dans les Ambassades et Représentations
Diplomatiques ci-après :

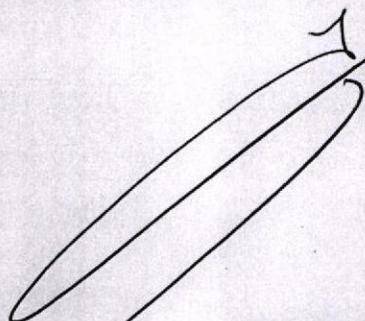
- Ministre Conseiller à la Représentation Permanente du Bénin près de l'ONU à New-York : Monsieur Charles TODJINO ;
- Premier Conseiller à la Représentation Permanente du Bénin près de l'ONU à New-York : Monsieur Thomas d'Aquin OKOUDJOU ;
- Premier Conseiller à l'Ambassade du Bénin à Accra : Monsieur Hector POSSET ;
- Premier Conseiller à l'Ambassade du Bénin à Lagos : Monsieur Pascal AFFO ;
- Premier Conseiller à l'Ambassade du Bénin à Libreville : Monsieur Yves Pascal ASSOGBA ;
- Premier Conseiller à l'Ambassade du Bénin à Niamey : Monsieur Guy HODE ;
- Premier Conseiller à l'Ambassade du Bénin à Paris : Madame Fernande DAGA épouse MONSI ;
- Premier Conseiller à l'Ambassade du Bénin à Tripoli : Monsieur Yao AMOUSSOU.

.../...

Article 2 : Le present Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

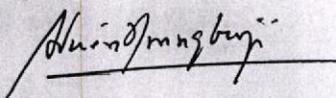
Fait à Cotonou, le 16 Octobre 1997

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,



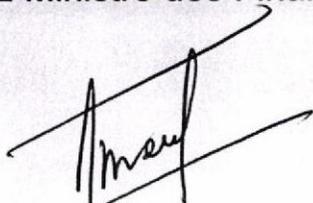
Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination
 de l'Action Gouvernementale et des Relations avec
 les Institutions, Porte-Parole du Gouvernement,



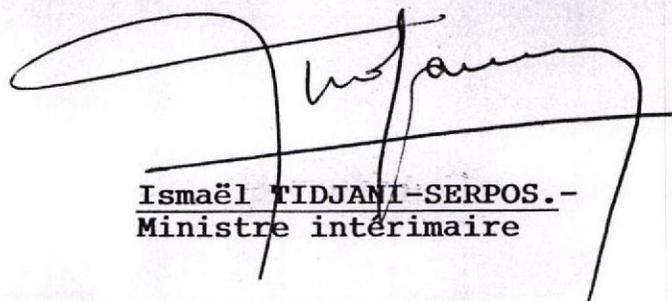
Adrien HOUNGBEDJI

LE Ministre des Finances,



Moïse MENSAH

Le Ministre des Affaires Etrangères
 et de la Coopération,



Ismaël TIDJANI-SERPOS.-
 Ministre intérimaire

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MAEC 4 MF 4
Autres Ministères : 15 SGG4 DGBM-DCF-DGTP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3
 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCPCSMIGGA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 Intéressé 8 JO 1